

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANDIANOR ORE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BIETRY,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANDIANOR ORE »

Objet : Toute opération de recherches, d'études et d'exploration minières, La détention de tous droits miniers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BIETRY,
Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M FOFANA ABOU BAKR BEN IBRAHIM
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05858 du 12/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35409/GTCA/RC/2024 du 12/06/2024

